

**AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra **le lundi 17 janvier 2022, à 19h00**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un garage détaché ayant des murs d'une hauteur de 4,8 m au lieu de 4 m maximum, tel que stipulé à l'article 106 du règlement de zonage 1037-2017 au 28, rue de la Source, lot 2 929 468, zone P3M-03, district Pierre-Laporte (dossier 2021-30304).
2. Révision de la demande de dérogation mineure afin de régulariser la construction d'un bâtiment accessoire situé à 0,59 m de la ligne latérale gauche au lieu de 0,9 m minimum, le tout tel que stipulé à l'article 106 du règlement de zonage numéro 1037-2017 au 178, rue du Saguenay, lot 4 238 186, zone P4P-33, district Mont-Soleil (dossier 2021-3019).

En conséquence, toute personne intéressée à intervenir au sujet de ces demandes de dérogation mineure doit le faire par courriel, avant le lundi 17 janvier 16h00 à greffe@bromont.com . Toutes vos coordonnées doivent apparaître dans le courriel, afin que nous puissions vous contacter.

Bromont, ce 20^e jour du mois de décembre 2021

La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate